

Les nouveaux retraités fonctionnaires et salariés du privé qui ont pris leur retraite entre juillet 2015 et juin 2016 déclarent majoritairement être partis dès qu'ils en ont eu la possibilité, pour profiter de la retraite le plus longtemps possible et parce qu'ils avaient atteint le taux plein ou l'âge légal d'ouverture des droits. Pour ceux qui ont prolongé leur activité au-delà de l'âge minimum de départ jugé possible, l'intérêt porté au travail et les raisons financières sont les principales motivations avancées. La plupart des nouveaux retraités ont le sentiment d'avoir été bien informés de leurs droits, mais manquent de connaissances précises sur la durée requise pour bénéficier du taux plein et sur certains dispositifs.

Trois nouveaux retraités sur quatre disent être partis dès qu'ils en ont eu la possibilité

Pour les nouveaux retraités interrogés dans le cadre de l'enquête sur les motivations de départ à la retraite (encadré 1), la réponse à la question « Dans l'idéal, à quel âge auriez-vous souhaité partir à la retraite ? » est de 60 ans et 7 mois en moyenne, soit plus d'un an et demi plus tôt que l'âge réel de liquidation des droits, qui est de 62 ans et 2 mois parmi les personnes interrogées (tableau 1). Lors des vagues précédentes de l'enquête, la hausse de l'âge idéal s'accompagnait d'une augmentation de l'âge réel de liquidation. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'âge de 60 ans reste l'âge idéal de départ pour la moitié des nouveaux retraités. Toutefois, ils sont un peu moins nombreux que dans les vagues précédentes à situer cet âge avant 60 ans, et un peu plus à le situer après¹.

Près de trois nouveaux retraités sur quatre déclarent être partis dès qu'ils en ont eu la possibilité et 61 % à l'âge qu'ils souhaitaient. Ces proportions sont stables par rapport à celles déclarées par les retraités partis entre juillet 2012 et juin 2013.

Motifs de départ les plus cités : profiter de la retraite, avoir atteint le taux plein et l'âge d'ouverture des droits

Profiter de la retraite le plus longtemps possible est le motif de départ à la retraite le plus

fréquemment cité : 77 % des nouveaux retraités considèrent que cela a joué dans leur décision de partir, que ce soit « beaucoup », « assez » ou « un peu ». Pour 57 % des retraités, ce motif y a beaucoup contribué (graphique 1). Respectivement 73 % et 71 % des personnes interrogées répondent qu'atteindre l'âge minimum légal de départ ou celui du taux plein a influé sur leur décision de partir. Près de six retraités sur dix précisent que leur départ était motivé par le fait d'avoir atteint un niveau de pension suffisant. Cette proportion est en forte hausse par rapport à 2014, où elle était de 45 %. Interrogés sur les motifs de départ liés au travail, la moitié des retraités déclarent qu'ils ne voulaient plus travailler. Un peu plus d'un tiers des répondants avancent des problèmes de santé qui rendent le travail difficile, et un tiers invoquent des conditions de travail non satisfaisantes. Quant aux facteurs familiaux (départ du conjoint à la retraite, obligations familiales), ils concernent moins d'un quart des personnes interrogées. Les femmes sont plus influencées par le contexte familial : 30 % d'entre elles sont parties, entre autres, parce que leur conjoint partait ou était déjà à la retraite, contre 18 % des hommes.

Les non-cadres justifient plus souvent que les cadres leur cessation d'activité par des problèmes de santé (42 % contre 24 %) et des conditions de travail difficiles (35 % contre 28 %). Pour les cadres, atteindre le taux plein et un niveau de pension suffisant a plus d'importance.

1. Voir la fiche 18 pour l'âge idéal de départ à la retraite chez les non retraités.

Principales motivations avancées de la prolongation d'activité : l'intérêt pour le travail et les raisons financières

Deux tiers des retraités déclarant ne pas être partis dès que cela leur était possible, mais plus tard, invoquent l'intérêt pour l'emploi occupé et les conditions de travail satisfaisantes (graphique 2). Les autres raisons professionnelles sont plus rarement évoquées : environ un quart

ont souhaité terminer une mission et 21 % voulaient attendre une promotion. Les raisons financières sont également souvent avancées pour justifier la prolongation d'activité. Les deux tiers des répondants souhaitaient conserver leur salaire ou augmenter leur retraite, et 52 % désiraient éviter une minoration de la pension via une décote. Parmi les autres facteurs invoqués, une personne sur deux ne se sentait pas prête à

Encadré 1 L'enquête Motivations de départ à la retraite

La 4^e vague de l'enquête, réalisée en 2017, est le fruit d'une collaboration entre la CNAV, le SRE, la CDC, l'Agirc-Arrco, le Secrétariat général du COR, la DREES et la DSS. Elle a été mise en place en vue d'analyser périodiquement les comportements de départ à la retraite des assurés – c'est-à-dire à la fois les motivations qui ont pesé sur la décision de partir à la retraite, mais aussi, pour les personnes qui ont prolongé leur activité, celles qui les ont incitées à poursuivre. Les trois premières vagues de l'enquête ont été réalisées en 2010, 2012 et 2014.

Pour cette vague, 4 972 personnes (dont 2 912 ayant liquidé leurs droits à la CNAV, 1 032 au SRE et 1 028 à la CNRACL) ont été interrogées par téléphone entre février et avril 2017 parmi les 654 000 nouveaux retraités résidant en France et ayant liquidé leur retraite de droit direct entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016. C'est la première fois que les résultats de l'enquête Motivations de départ à la retraite sont présentés sur l'ensemble du champ de la CNAV, du SRE et de la CNRACL. Afin de comparer les évolutions avec l'enquête précédente, les résultats de 2014 ont été recalculés à partir des trois échantillons CNAV, SRE et CNRACL rassemblés. Les modalités de tirage de l'échantillon et les pondérations effectuées sur les résultats veillent à respecter la représentativité des personnes interrogées par rapport à la population totale des nouveaux retraités pour chacun des trois régimes. La composition de l'échantillon des personnes interrogées en 2017 est proche de celle de la précédente vague. Elle n'est donc pas susceptible d'expliquer les évolutions observées entre 2014 et 2017.

La 5^e vague de l'enquête Motivations de départ à la retraite a lieu au cours du premier semestre de 2021, et les premiers résultats seront disponibles fin 2021.

Tableau 1 Souhaits des nouveaux retraités concernant l'âge de départ à la retraite

	Personnes parties à la retraite	
	entre juillet 2012 et juin 2013	entre juillet 2015 et juin 2016
Âge moyen réel de liquidation	61 ans et 8 mois	62 ans et 2 mois
Âge moyen « idéal » de départ	60 ans et 7 mois	60 ans et 7 mois
En % de retraités partis :		
- dès que possible	70,2	71,8
- plus tard	29,8	28,2
En % de retraités partis :		
- à l'âge souhaité	59,4	61,0
- plus tôt	19,4	17,6
- plus tard	21,2	21,4

Champ > Nouveaux retraités de la CNAV, du SRE et de la CNRACL ayant liquidé leurs droits entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016 (vague 2017) ou entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juin 2013 (vague 2014).

Sources > DREES ; CNAV ; SRE ; CDC ; COR ; DSS ; Agirc-Arrco, enquêtes Motivations de départ à la retraite 2014 et 2017.

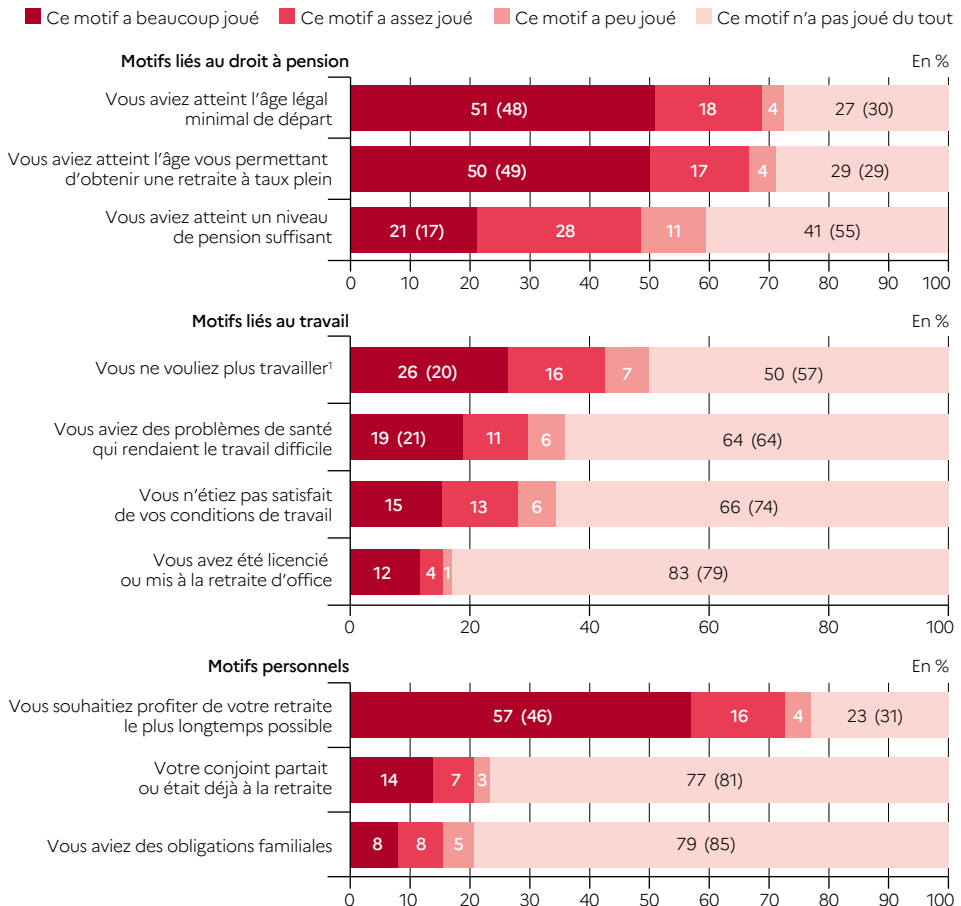
devenir retraitée. Les raisons familiales (attendre le départ de son conjoint ou ne plus avoir d'enfants à charge) ne jouent qu'un rôle marginal. Les nouveaux retraités du public disent plus souvent avoir prolongé leur activité que ceux du privé (45 % contre 30 %), et ce pour des raisons financières ou dans l'attente d'une promotion. Les cadres avancent plus souvent que les non-cadres l'intérêt pour leur travail pour expliquer

leur prolongation d'activité (77 % contre 59 %) ou le désir de terminer une mission en cours (35 % contre 17 %).

Les durées et les dispositifs existants encore méconnus

Parmi les nouveaux retraités, 32 % considèrent avoir été très bien informés de leurs droits à la retraite et 47 % plutôt bien informés.

Graphique 1 Motivations du départ à la retraite et de la cessation d'activité



1. Changement de formulation en 2017. En 2014, la question était formulée ainsi : « Vous éprouviez un sentiment de lassitude par rapport au travail ».

Note > Les chiffres entre parenthèses correspondent à la proportion dans l'enquête de 2014.

Lecture > 51 % des nouveaux retraités (48 % dans l'enquête de 2014) ont répondu que le fait d'avoir atteint l'âge minimum légal a beaucoup joué dans leur décision de partir à la retraite, 18 % qu'il a assez joué, 4 % qu'il a peu joué et 27 % (30 % dans l'enquête 2014) qu'il n'a pas joué du tout.

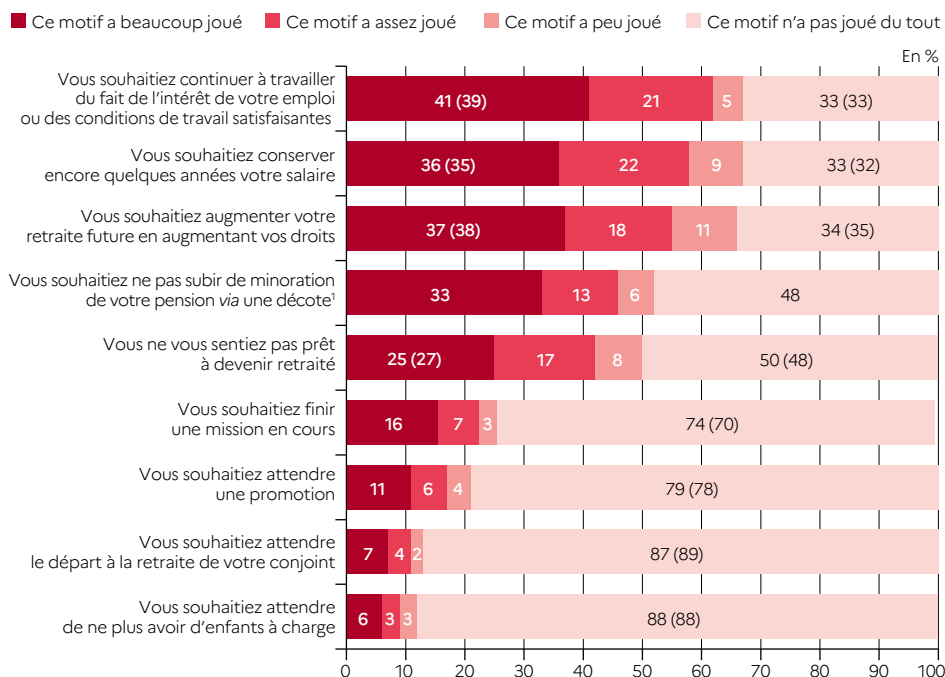
Champ > Nouveaux retraités de la CNAV, du SRE et de la CNRACL ayant liquidé leurs droits entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016 et ayant travaillé jusqu'à 50 ans au moins.

Sources > DREES ; CNAV ; SRE ; CDC ; COR ; DSS ; Agirc-Arrco, enquêtes Motivations de départ à la retraite 2014 et 2017.

La proportion de retraités satisfaits de l'information qui leur a été donnée demeure ainsi très élevée, aux alentours de 80 %. Pourtant, certains dispositifs restent encore largement méconnus, même si les nouveaux retraités de 2015-2016 déclarent mieux les connaître que ceux partis trois ans plus tôt. Le taux plein arrive en tête des dispositifs les mieux connus : 74 % des retraités déclarent savoir à quoi il correspond. Cette proportion augmente de 10 points par rapport à la vague précédente de l'enquête. Le cumul emploi-retraite enregistre la plus forte hausse : 59 % affirment savoir de quoi il s'agit, contre 42 % lors de la vague précédente. La connaissance de la retraite progressive a presque doublé en trois années,

passant de 17 % à 33 %. Ces deux dispositifs de transition entre l'emploi et la retraite ont fait l'objet d'aménagements importants au 1^{er} janvier 2015, ce qui peut expliquer que les personnes en aient davantage entendu parler. La décote et la surcote restent peu connues : respectivement 44 % et 37 % des répondants déclarent savoir de quoi il s'agit (contre respectivement 34 % et 28 % en 2014) [graphique 3]. Comme lors de la vague précédente de l'enquête, plus de la moitié des répondants ignorent ce qu'est le minimum contributif. Ce dispositif permet pourtant à 40 % des retraités et, chaque année depuis 2013, à un nouveau retraité sur quatre environ d'accroître le montant de leur pension (voir fiche 8). ■

Graphique 2 Motivations de la prolongation d'activité

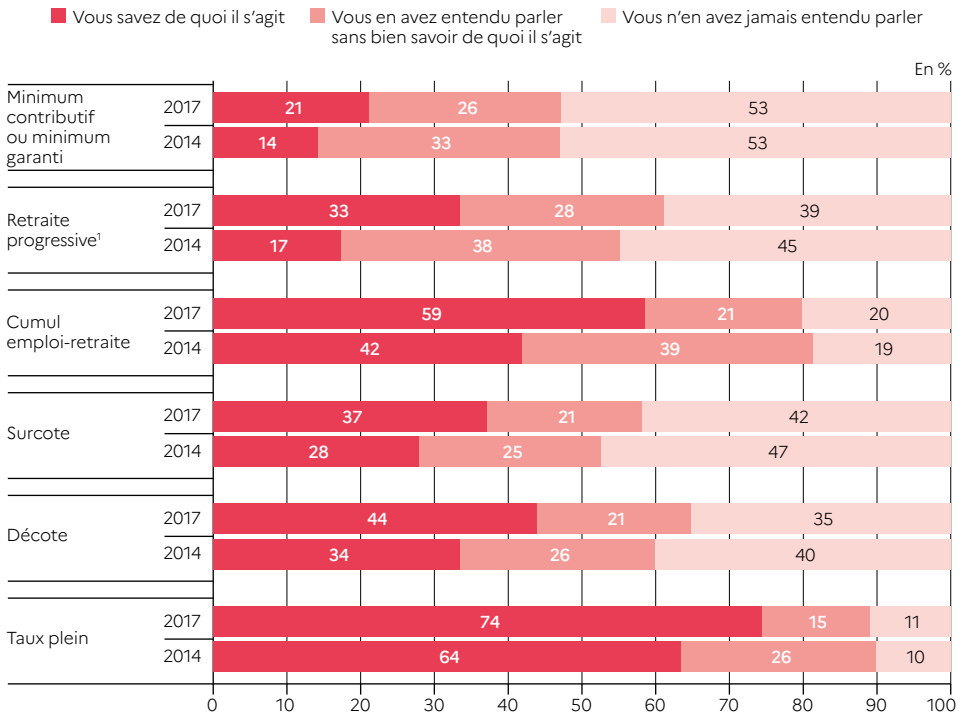


1. Question nouvelle en 2017.

Lecture > 41 % des nouveaux retraités (39 % dans l'enquête 2014) ont répondu que le souhait de continuer à travailler du fait de l'intérêt de l'emploi occupé a beaucoup joué dans leur décision de retarder leur départ à la retraite, 21 % qu'il a assez joué, 5 % qu'il a peu joué et 33 % qu'il n'a pas joué du tout (33 % dans l'enquête 2014).

Champ > Nouveaux retraités de la CNAV, du SRE et de la CNRACL ayant liquidé leurs droits entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016, en activité au moment de leur départ et ayant déclaré qu'ils n'étaient pas partis dès qu'ils en ont eu la possibilité mais plus tard. Les nouveaux retraités partis après l'âge légal minimal, mais ayant déclaré être partis dès que possible, ne sont en revanche pas inclus dans le champ.

Sources > DREES ; CNAV ; SRE ; CDC ; COR ; DSS ; Agirc-Arrco, enquêtes Motivations de départ à la retraite 2014 et 2017.

Graphique 3 Répartition des nouveaux retraités selon leur connaissance des dispositifs

1. Question posée uniquement aux nouveaux retraités du régime général.

Champ > Nouveaux retraités de la CNAV, du SRE et de la CNRACL ayant liquidé leurs droits entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016 ou entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juin 2013.

Sources > DREES; CNAV; SRE; CDC; COR; DSS; Agirc-Arrco, enquêtes Motivations de départ à la retraite 2014 et 2017.

Pour en savoir plus

> Données complémentaires sur les motivations de départ à la retraite et la connaissance des dispositifs par caractéristique disponibles dans l'espace Open Data : <https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr>, rubrique Retraites.

> **Aubert, P.** (2016, juin). Les motivations de départ à la retraite des salariés du privé et des fonctionnaires sédentaires : une comparaison. *Retraite et société*, 73, p. 157-173.

> **Masson, L.** (2018, décembre). Méthodologie de l'enquête Motivations de départ à la retraite (4^e vague). DREES, *Document de travail, série Sources et méthodes*, 71.

> **Masson, L., Nortier-Riborby, F., Solard, G.** (2017, décembre). Quand partir à la retraite ? Pour les retraités, la durée de cotisation requise contraint la date de départ. DREES, *Études et Résultats*, 1043.

> **Masson, L., Solard, G.** (2017, décembre). Profiter de la retraite le plus longtemps possible motive les départs encore plus que par le passé. DREES, *Études et Résultats*, 1042.